

Talence, le 18 septembre 2003

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'UFR DU 1er Juillet 2003

Etaient présents ou représentés :

Ch. BACHOC, J. BENOIS-PINEAU, C-H. BRUNEAU, Pi. CASSOU-NOGUES, A. HENAUT, R. STRANDH, F. VANDERBECK O. BAUDON, R. COULANGEON, P. FISCHER, L. HERR., A. NOUSSAIR, P-A. WACRENIER, M. ZARRABI, J-L. LASSARTESSSES, S. LAYRISSE, M. ARTIGUES, M. BOURGEADE.

Invités : E. AMAR, N. LABESSE.

Membres absents ou excusés :

M. BESSON, Mme KERBAOL, M. GUICHOUX, M. LEDUCQ

Ordre du jour :

1. Organisation de la rentrée 2003 - 2004
2. Répartition des Enseignements
3. Propositions de nomination des Equipes Pédagogiques de Mention (EPM), de Directeurs des Etudes et du directeur du Département de Licence.
4. Demande d'un poste de PRAG en mathématiques et informatique pour le DUSA
5. Questions diverses

1 et 2 - Organisation de la rentrée 2003 - 2004 et répartition des enseignements

- a) La mise en place du cadre LMD nécessite une révision de l'organisation des secrétariats pédagogiques. Après avoir consulté les collègues concernés, il est proposé de répartir la charge sur les trois secrétariats situés respectivement à Lamartine, autour de la direction de l'UFR et au rez-de-chaussée du LaBRI. Le premier aurait la responsabilité du secrétariat du master de mathématiques, des préparations de concours et de l'IR
- b) EM, il devrait compter deux personnels à plein temps. Le deuxième aurait la responsabilité de l'Ecole doctorale, du master d'ingénierie mathématique et du master de cryptologie et sécurité des systèmes informatiques. Il devrait compter trois personnels. Plus précisément, l'actuel secrétariat de l'Ecole Doctorale, qui avait en charge les deux DEA de mathématiques, s'occuperait de l'Ecole doctorale et du master de cryptologie. Le troisième aurait la responsabilité des enseignements d'informatique en licence et master, y compris la MIAGE. Ce secrétariat devrait compter trois personnels.

b) Il est demandé au directeur d'UFR d'entreprendre des démarches auprès de l'Espace Omega, pour assurer les enseignements de langues en master. En effet, une démarche d'ensemble est préférable à une réunion d'initiatives individuelles.

c) La répartition est bien avancée, mais ne peut être entérinée en l'absence d'un cadrage au niveau de l'Etablissement. Le cadrage a été demandé à plusieurs reprises, mais tarde à venir.

3 - Propositions de nomination des Equipes Pédagogiques de Mention (EPM), de Directeurs des Etudes et du directeur du Département de Licence

En vue du CEVU du lendemain, le Conseil arrête la composition des Equipes Pédagogiques de Mention (EPM), qu'il aimerait voir fonctionner à la rentrée 2004 (voir annexe). Pour l'organisation du cycle licence, il est prévu de nommer deux Directeurs des Etudes (DE), un par semestre d'orientation, et un directeur du département de licence. Les candidats pour DE connus au moment du Conseil sont P. Laborde (biologiste, pour SVTE) et S. Leboiteux (physicienne, pour MISMI). La direction de l'Université hésite à nommer rapidement un directeur du département de licence.

4 - Demande d'un poste de PRAG en mathématiques et informatique pour le DUSA

Le Conseil arrête comme position de principe, que la demande de création d'un poste de PRAG en mathématiques et en informatique pour l'antenne d'Agen mérite une analyse approfondie, qui nécessite plus de préparation. Il faudrait que cette demande ne soit pas portée seulement par l'UFR, mais par l'Etablissement au titre de son engagement sur le site d'Agen.

5 - Questions diverses

a) B. Erez attire l'attention du Conseil sur la nécessité d'étudier le problème de l'accès à la documentation scientifique de nos étudiants en tenant compte de la mise en place du cadre LMD.

b) C.-M. Brauner, qui avait accepté de prendre la direction du CREMI à la rentrée 2004, annonce que F. Vanderbeck le remplacera à la direction du département d'Ingénierie Mathématique.

B. EREZ
Directeur de l'UFR